

Réunion au ministère 28 février 2023

Personnes présentes :

Julie BENETTI : conseillère auprès du Ministre ;
Laurent BERGEZ : Dgesco, chef bureau des contenus pédagogiques ;
Thomas LEROUX : conseiller auprès du Ministre ;

Aristide CAVAILLES : Doyen IG Physique Chimie (en visio) ;
Jean-Marc DESPREZ : IG STI (en visio) ;
Jean-Marc MOULLET : Doyen IG STVST ;

Grégory ANGUENOT : vice-Président de l'AEET (en visio) ;
David BOUDEAU : président de l'APBG ;
Séverin DRUART : vice-président de l'ASSETEC ;
Cécile DUSSINE : responsable « collègue » pour l'UdPPC ;
Xavier HERBAUX : président de la PAGESTEC (en visio) ;

Liminaire ASSETEC :

Le ministère souhaite améliorer le niveau des élèves en français et mathématiques. Pour cela, il fait le choix d'augmenter de 1,4% le nombre d'heures de français et/ou math (2500h de math et français du CP au CM2 et ajout de 36h en 6ème) et de supprimer de 25% l'enseignement de Sciences et Technologie, à l'heure ou de plus en plus de personnes pensent que les vaccins tuent ainsi que les ondes Wifi ou que le réchauffement climatique est un phénomène naturel du aux éruptions solaires et aux mouvements de la Terre qui s'est déplacée de 1°.

Quels citoyens voulez-vous former ?

Pensez-vous réellement qu'une augmentation de 1,4% d'enseignement de français et mathématiques puisse permettre à nos élèves de progresser ?

Le ministère se base sur les résultats Pisa. Pourtant, les pays qui réussissent le mieux ces évaluations ont fait le choix de diminuer le nombre d'élèves par classe, 18,7 élèves/classe en Finlande, 16,6 en Pologne, 19,3 en moyenne dans l'UE et 22,1 en France. Le Ministre lui-même, en s'appuyant sur les données de la DEPP, fait le constat que le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire a permis d'améliorer le niveau des élèves. Pourquoi ne pas profiter de la baisse actuelle du nombre d'élèves scolarisés pour diminuer les effectifs par classe, à budget constant, au lieu de supprimer 1h de Sciences en 6ème ?

Nous avons à plusieurs reprises entendu notre Ministre annoncer qu'il voulait revaloriser la Technologie au cycle 4. Pour le moment, ce terme "revaloriser" n'est qu'un élément de langage à destination de la presse et des électeurs. Que signifie concrètement revaloriser ?

- est-ce permettre une réelle continuité de l'enseignement technologique de l'école au lycée ?
- est-ce une dotation exceptionnelle à destination de tous les collèges pour acheter des cartes programmables, des capteurs et des actionneurs, des machines de prototypage rapide et des outils ?
- est-ce des groupes à effectifs réduits par quinzaine pour permettre aux élèves de réellement manipuler, concevoir et développer des compétences numériques ?
- est-ce récupérer l'heure de laboratoire qui permet aux collègues de concevoir des maquettes et entretenir les machines ?

Le Ministre a évoqué une formation diplômante ou qualifiante à destination des enseignants de Technologie. Le Recteur de l'académie de Reims, dans un courrier à destination des professeurs fait référence à un DIU. Quel sera le contenu de cette formation ? Sur combien d'heures ? Qui assurera

cette formation ? Quel sera le calendrier ? Que se passera-t-il pour les enseignants qui ne seront pas diplômés ?

Liminaire UDPPC et APBG :

Nous avons des questions très factuelles.

- Quel va être le nouveau découpage des 3h de Sciences en 6ème ? 2h de SVT et 1h de Physique, 1,5h pour chaque discipline ou au libre choix des établissements ?
- Est-ce que les 2h hebdomadaire de Sciences et Technologie sont maintenus en CM1 et CM2 ou pour privilégier les "savoirs fondamentaux" , le nombre d'heure va-t-être réduit ?
- Les enseignants de SVT et de Physique chimie devront-ils enseigner des compétences et des connaissances de Technologie en cycle 3 ?
- Pourquoi une annonce aussi tardive (le 12 janvier) et par voie de presse alors que les DHG avait déjà été envoyées dans les établissements et sans texte réglementaire qui définit la nouvelle 6ème ? Pourquoi n'a-t-il pas eu une consultation dès le début de l'année ? Pourquoi une telle urgence ?

Liminaire AEET :

Les programmes actuels ont été pensés pour qu'il y ait une cohérence et une progressivité entre les cycles. La suppression de l'heure de 6ème va entraîner une cassure qui va se répercuter sur le cycle 4. La technologie est peu abordée à l'école par faute de formation et de moyen. Les sciences et technologie au cycle 3 permettent aux élèves de comprendre le monde qui les entoure pour former des citoyens éclairés.

Dans les établissements, les collègues sont découragés et dépités. On enlève encore une heure après avoir perdu 1/2 heure en 3ème et l'heure de labo.

Actuellement, tout permet dans le programme de réaliser des fabrications mais c'est le manque de moyen et les effectifs qui pénalisent la discipline alors que les enseignants avaient souvent des groupes en 6ème.

Le signal envoyé aux familles, c'est la voie technologique est sur le déclin alors que les grandes entreprises rencontrent des difficultés pour recruter des techniciens et des ingénieurs.

Il ne faut pas réduire la Technologie à l'enseignement de l'informatique et à la programmation de robots. Elle doit être centrée sur l'objet et les compétences manuelles.

Liminaire Pagestec :

Il me semble important de revenir sur l'aspect humain. De nombreux postes vont être impactés. Un enseignant qui doit travailler sur deux ou trois établissements est confronté à une très forte disparité de matériel dans chaque collège. Il doit donc revoir toutes ses séquences. Beaucoup de vacataires et contractuels vont perdre leur travail alors qu'ils se sont impliqués durant plusieurs années. Plusieurs collègues titulaires parlent de démission ou de changer de discipline.

Pour revenir sur la rupture des enseignements évoqués par mes collègues, cela avait déjà été le cas en Physique il y a plusieurs années. Cette rupture a été préjudiciable et donc la physique a été réintégrée en 6ème. La même erreur est commise actuellement en Technologie.

Qui va prendre en charge la gestion de Pix en 6ème sachant que ce sont principalement les professeurs de Technologie qui gèrent les compétences à faire acquérir pour Pix au cycle 4 ? Il en va de même pour l'utilisation de l'outil informatique, des codes, du réseau et de l'ENT. Les collègues des autres matières sont bien heureux quand les 6èmes savent utiliser l'ordinateur et se connecter.

Qui va perdre des heures pour la demi-journée de découverte des métiers écrit dans le programme de Monsieur le Président ?

Comme la revalorisation promise des salaires, la revalorisation de la technologie n'apparaît pas plus enthousiasmante.

Réponses des conseillers auprès du Ministre :

Nous entendons et nous comprenons vos préoccupations et votre souhait que ces annonces soient précédées d'un temps de concertation en amont. C'est pourquoi nous vous recevons pour préparer le travail qui sera engagé pour le cycle 4. Vous savez comment le calendrier d'une réforme est serré et vous n'ignorez pas que le Ministre a été nommé en mai dernier. C'est un souhait du Ministre que cette nouvelle 6ème soit mise en place à la rentrée 2023.

Le Ministre ne prétend pas que l'ajout d'une heure de renforcement ou de soutien viendrait à elle seule résorber les lacunes en français et mathématiques. Le cycle 3 doit être axé sur les savoirs fondamentaux. En plus de cette heure supplémentaire, l'ensemble des élèves de 6ème vont bénéficier d'une heure de devoirs faits et de la venue de professeurs des écoles.

Je comprends bien que vous doutiez de notre volonté de revaloriser la Technologie mais c'est pourtant bien le souhait du Ministre pour susciter des vocations et des choix d'orientation vers les filières technologiques et les options SI. C'est pour cela que les programmes vont être remaniés et les enseignants de Technologie formés. Nous ne pouvons pas vous préciser les contenus ou le calendrier mais nous sommes à l'écoute de vos propositions.

L'équipement des laboratoires de Technologie ne dépend pas notre compétence mais nous allons évidemment discuter avec les conseils départementaux pour que les enseignants disposent du matériel nécessaire.

Pour les groupes à effectifs réduits, ce sont des décisions qui doivent être prises au sein des établissements et le ministère ne peut pas donner l'injonction aux chefs d'établissement de privilégier les groupes pour les sciences expérimentales.

Réponses représentants enseignants :

Dans les faits, le Ministre s'exprime presque exclusivement sur les savoirs fondamentaux et de nombreux chefs d'établissement entendent cela comme une injonction et privilégient les groupes pour le français et les mathématiques.

Vous annoncez faire le choix de conserver 26 heures de cours pour les élèves mais dans les faits vous ajoutez une heure de présence en collège en généralisant "devoirs faits".

S'en suit un débat concernant l'utilité de devoirs faits et la différence avec l'AP.

Réponses conseillers du Ministre :

Pour revenir sur l'exemple de la Pologne et la Finlande, nous ne pouvons pas afficher les mêmes taux d'encadrement que dans ces deux pays. Cependant, depuis 2017, on observe une baisse des effectifs par classe dans le 1er et 2nd degré.

Réponses représentants associations :

Pourquoi dans ce cas fermer un nombre si conséquent de classes et de places au CAPES ?

Sur quelle étude vous basez vous pour affirmer qu'une augmentation de 1,4% du nombre d'heure cumulé en français et mathématiques va permettre d'améliorer le niveau des élèves ?

Revaloriser l'enseignement de la Technologie signifie donc juste réécrire le programme ? (*Un des conseillers confirme mais indique que ce n'est pas le seul levier sans préciser les autres*).

Pour revenir sur l'orientation vers les filières STI2D et l'option SI. Il y a encore quelques années ces premières et terminales technologiques ainsi que l'option SI faisaient le plein. De nombreux articles et rapports indiquaient que cela permettaient à des élèves qui rencontraient pourtant parfois des difficultés au collège d'intégrer des écoles d'ingénieurs. C'est depuis la réforme du lycée que ces dispositifs peinent à recruter.

Concernant l'achat de matériel pour le laboratoire de Technologie. Ce n'est en effet pas la compétence de l'état mais l'achat des manuels scolaires, qui ne sont pas utilisés par les enseignants de technologie, l'est. Pourquoi ne pas se servir de cette ligne budgétaire pour l'achat de cartes programmables ?

Réponses conseillers auprès du Ministre :

Nous nous appuyons sur le rapport de l'Académie des Technologies qui est assez vif dans sa conclusion concernant l'enseignement de la Technologie au collège.

La seule discipline dans laquelle les élèves construisent est l'art plastique. Aucune autre discipline ne porte sur l'objet. Il y a des enjeux forts à faire travailler les élèves sur les sujets informatiques mais aussi sur la pratique manuelle.

Réponses représentants associations :

L'objet est bien au centre de notre discipline. La Technologie c'est la science des systèmes techniques, c'est la base de notre discipline.

De nombreux collègues travaillent sur des concours de robotique et il faut bien les construire ces robots. Les élèves doivent proposer des solutions à partir d'un cahier des charges, concevoir des prototypes, le tester et le comparer aux attentes initiales. Combien d'enseignants travaillent avec des collègues d'EPS, d'anglais, d'art plastique ou s'appuient sur des problématiques locales pour faire émerger des besoins et y répondre en faisant fabriquer des systèmes techniques à leurs élèves.

Réponses conseillers auprès du Ministre :

Quel sens voulez-vous donner à ces futurs programmes en cycle 4 et quels sont les besoins en formation ? On est là pour entendre ce que vous avez à proposer pour que la lettre de saisine puisse partir le plus rapidement possible.

Réponses représentants associations :

Des réponses ont déjà été apportées par les collègues de l'ASSETEC et de Pagestec lors de réunions précédentes :

- une partie littératie numérique pour savoir utiliser l'outil informatique et savoir s'en protéger ;
- une partie prépondérante de démarche de projet en équipe avec analyse du CDCF, proposition de solutions techniques, créativité, fabrication de prototypes, test, essai et retour sur le CDCF ;
- une partie programmation de système technique.

En somme assez proche du programme actuel mais en définissant plus clairement les attendus à travers des échelles descriptives et en supprimant certaines parties.

Réponses conseillers auprès du Ministre :

Concernant la découverte des métiers, il y aura bien des activités de découvertes des métiers dès la 5ème. Il n'est pas prévu 3h hebdomadaires tout au long du cycle 4 consacrées à la découverte des métiers. Le volume horaire n'est pas arrêté à ce jour. Nous attendons le retour des expérimentations en cours dans 700 collèges. Des confusions ont été faites et largement entretenues par les médias.

Questions représentant associations :

Dans la lettre de saisine envoyée au CSP, une phrase nous semble très énigmatique : "concernant le programme de Sciences et Technologie qui entrera en vigueur à la rentrée de septembre 2024, une lettre de saisine vous sera envoyée dans les prochaines semaines". Les programmes de Physique Chimie et de SVT sont-ils aussi concernés ou seulement ceux de Technologie ? Une amputation du volume horaire des ces deux disciplines est-elle prévue pour revaloriser la Technologie ? La démarche expérimentale est au cœur de nos disciplines et la France est une exception européenne concernant l'absence d'effectifs réduits pour les sciences expérimentales.

Réponses conseillers auprès du Ministre :

Nous comprenons votre inquiétude mais il n'est pas prévu de fusion des disciplines, ni de baisse de la quotité horaire, ni de modification des programmes de SVT et Physique Chimie. C'est une maladresse syntaxique dans la lettre de saisine.

L'idée des effectifs réduits est une idée séduisante y compris en français et mathématiques mais nous aurions des problèmes bâtimentaires et pour rester à moyen constant. La suppression des postes n'est pas à la hauteur de la chute démographique donc on continue à améliorer le taux d'encadrement dans toutes les disciplines. Il faut un principe de réalité, il n'est pas possible de dédoubler toutes les disciplines.

Il y a contradiction entre l'autonomie des établissements et une injonction du ministère à dédoubler les sciences expérimentales.

Les propositions de programme de cycle 3 par le CSP sont attendues mi-mars puis s'en suivront des consultations avec les associations et les syndicats. Pour le cycle 4, elles sont attendues mi-juin et les consultations avant la fin de l'année scolaire. On ne peut pas savoir pour le moment s'il y aura au moins un enseignant de technologie dans le groupe d'élaboration des programmes pour le cycle 4. Pour le cycle 3, il y a seulement un professeur des écoles mais aucun enseignant du 2nd degré.

1) Concernant les phrases "La seule discipline dans laquelle les élèves construisent est l'art plastique. Aucune autre discipline ne porte sur l'objet" :

- il suffit d'assister à un cours de Technologie ou d'ouvrir les réserves des enseignants ;
- https://www.youtube.com/watch?v=_YYKB8_fm10
- <https://cgenial.org/uploads/media/pdf/dfdd2e2fa69447af0720cd3eeb363c5bccb604a9-laureats-2021-2022.pdf>
- <https://lesgeniesdelaconstruction.fr/>
- <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/103-historique-concours-cgenial/237-concours-cgenial-2022>
- <https://course-en-cours.com/plurimis-aquae-suapte-natura-calentes/>
- https://fr.padlet.com/dominique_nibart/cybertech-fbtlxyc4nqhze1ek
- <https://2023.robocup.org/qu-est-ce-que-la-robocup/photos-videos/>

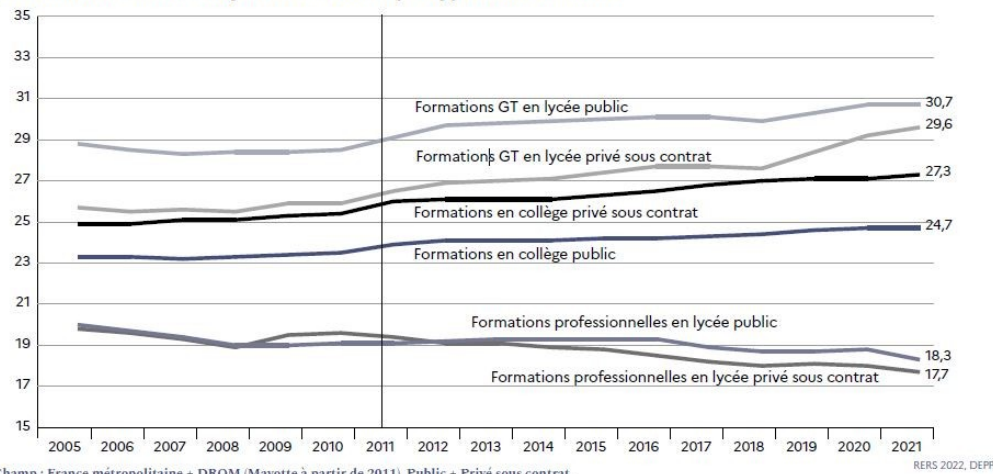
2) Le nombre d'élèves moyen par classe provient d'articles du Monde :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/02/19/a-paris-des-fermetures-de-classes-sans-precedent-provoquent-la-colere-des-parents-et-des-enseignants_6162429_3224.html
https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/12/29/education-la-france-a-les-classes-les-plus-chargees-de-l-union-europeenne_6155970_3224.html

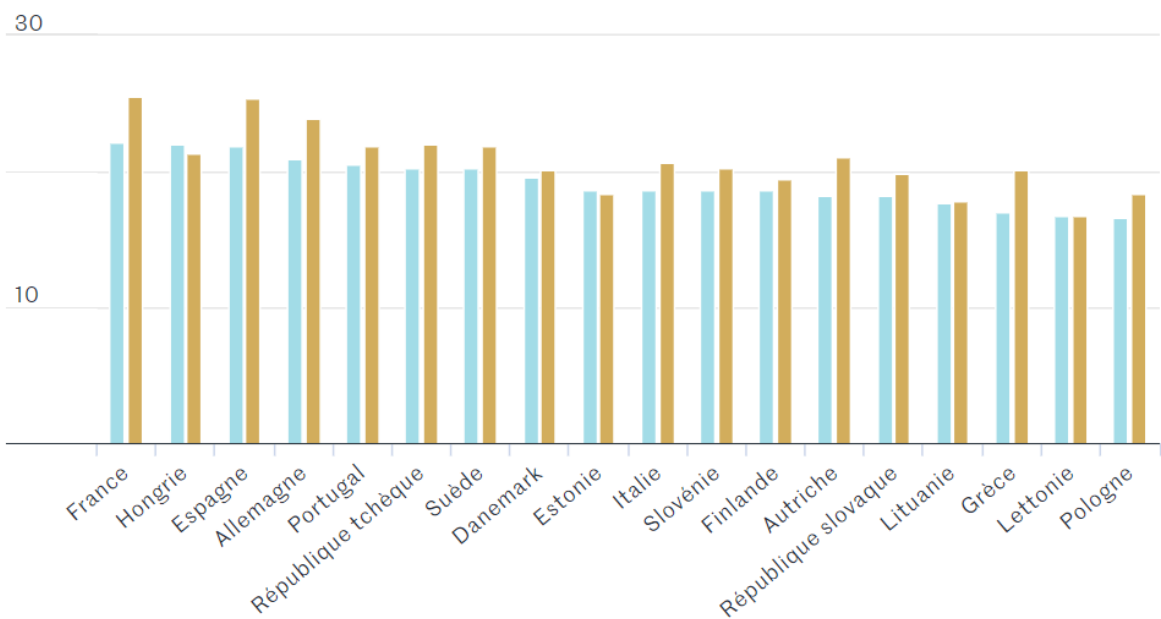
"L'éducation nationale prévoit la suppression de 1 500 postes à la rentrée 2023. Fermetures de classes et des baisses de dotations se profilent."

3) Un des conseillers du Ministre insiste sur la baisse des effectifs au 2nd degré, pourtant selon la DEPP qui contribue à l'évaluation des politiques conduites par le ministère de l'éducation nationale :

1 Évolution de la taille moyenne des classes par type d'établissement



- Nombre moyen d'élève par classe en élémentaire
- Nombre moyen d'élève par classe au collège



<https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2022-326939>
<https://www.education.gouv.fr/EuropeEducation2022#:~:text=En%20septembre%202022%2C%20les%20C3%A9l%3%A8ves,ce%20dispositif%20initi%C3%A9%20en%202017.>

4) Le rapport de l'Académie des technologies auquel fait référence l'un des conseillers :
<https://www.academie-technologies.fr/publications/technologie-college/>

Dans ce même rapport, il est noté que les équipements des salles de technologies sont souvent obsolètes et ne permettent pas de se familiariser avec les technologies actuelles. Le rapport recommande donc de mettre à jour ces équipements et d'investir dans des outils pédagogiques modernes tels des logiciels de modélisation 3D et les outils de fabrication numérique.

Il est aussi indiqué la difficulté de faire fabriquer les élèves en classe entière.

Cette situation résulte de choix successifs de politique éducative, mais aussi d'une hiérarchisation culturelle des disciplines pour le moins contestable. Ceci contribue à ce que la discipline soit perçue comme une discipline non essentielle, alors même qu'elle conduit à des métiers utiles et valorisants, et dont la demande grandissante est mal couverte.

5) Concernant l'impossibilité de donner des injonctions aux établissements :

"Les groupes à effectifs réduits ont vocation à être constitués en priorité pour les sciences expérimentales, la technologie, les langues vivantes étrangères, les langues régionales et l'enseignement moral et civique."

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo27/MENE1515506C.htm>